CONSEIL CONSULTATIF POUR LES EAUX OCCIDENTALES SEPTENTRIONALES | NORTH WESTERN WATERS ADVISORY COUNCIL | CONSEJO CONSULTIVO PARA LAS AGUAS NOROCCIDENTALES

COMPTE RENDU

Séminaire EFARO sur la PCP réformée : Une analyse de ce qui n'a pas marché, de ce qui a marché et de ce à quoi la prochaine PCP devrait ressembler

Bruxelles, Belgique
Jeudi 24 mai 2018

1. Accueil

Jessica Demblon (EBCD) a participé à un séminaire organisé par EFARO (European Fisheries et Aquaculture Research Organisations) pour débattre de la PCP réformée : une analyse de ce qui n'a pas marché, de ce qui a marché et de la manière dont nous pouvons donner forme à la prochaine PCP.

M. Bult, président d'EFARO, a ouvert la réunion et présenté le thème. La PCP a été introduite pour la première fois dans les années soixante-dix et a été actualisée à plusieurs reprises, la réforme la plus récente étant entrée en vigueur le 1er janvier 2014[1]. Une réforme de la PCP nécessite une évaluation de la PCP actuelle.

The séminaire a couvert certains thèmes clés présentés par un intervenant clé. Un résumé de ces thèmes figure ci-dessous.

2. Point de vue scientifique sur la PCP actuelle : ce qui n'a pas marché et ce qui a bien fonctionné et pour quelle raison ?

M. Degnbol (Professeur adjoint, université Aalborg) a déclaré qu'il est temps de commencer à réfléchir à la réforme de la PCP et pour démarrer la procédure, une analyse de la PCP doit être effectuée pour savoir ce qui peut être fait pour l'avenir.
Les points suivants de l'évaluation de la dernières PCP[2] sont les points de départ de la réforme de la PCP actuelle :

- La durabilité de la pêche (la pression sur les stocks de poisson n'a pas diminué)

---

[1] https://ec.europa.eu/fisheries/reform

[2] https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0163:FIN:EN:PDF

- Surcapacité de la flottille : la PCP précédente n'a rien fourni sur la capacité des flottilles de pêche par rapport à la disponibilité des ressources
- Objectifs de politique imprécis : ayant pour résultat une guidance insuffisante pour les décisions et la mise en œuvre
- Un système décisionnel qui encourage une focalisation à court terme ;
- Un cadre qui ne donne pas assez de responsabilité à l'industrie de la pêche ;
- Un manque de volonté politique pour assurer la conformité et une faible conformité de la part de l'industrie de la pêche.

La réforme de la PCP était là pour aborder ces questions et la PCP actuelle a observé des changements comme les suivants :

- Introduction du RMD
- Introduction des PPA
- Alignement de la PCP sur la DCSMM, bien qu'il y ait des différences qui ne sont toujours pas résolues
- Connaissances par le biais de l'industrie de la pêche : Certains progrès ont été faits pour tenter d'avancer dans la bonne direction mais il s'agit toujours d'un système de macro gestion descendant
- Gouvernance
- Régionalisation

Malheureusement, il n'a pas été possible légalement d'avoir des organismes régionaux dans le Traité qui aient une compétence quelconque. En outre, la PCP observe toujours une approche descendante.

Il a ensuite présenté les conclusions de la réforme de la PCP à l'aide des graphiques suivants :

- État des stocks dans l'Atlantique nord-est et adjacent (STECF 2016, p.25), la mer Méditerranée(STECF 2016, p.29), la mer Celtique (ICES 2016, p.4), et la mer du Nord (ICES 2017, p.5).
- Evolution de la capacité de la flottille de pêche européenne entre 1996 et 2015 (EC 2016, p.14).

Il a ensuite précisé certaines questions qui doivent être abordées dans la PCP suivante :

- Obligation de débarquement(OD) et rejets : nécessité de s'éloigner de l'approche descendante.
- Gouvernance : comment peut-on améliorer ces procédures ?
- Approche écosystémique : il reste du travail à accomplir.
- PPA : nécessité de les élaborer et de les adopter.

3. Comparaison de la gestion de la pêche en Europe et aux USA /Canada

M. Penas-Lado (Principal conseiller du directeur général de la DG MARE) : a fait une présentation comparant les systèmes de gestion de la pêche européen et américain. Le système américain est un régime plus flexible qui contient une variété d'options de gestion qui permettent la variation et l'autorisent, alors que le système européen, par exemple dans le cas du PPA de la mer Baltique, nécessite des amendements à la variation des seuils de biomasse adoptés en codécision par le Conseil et le PE.

Le tableau suivant résume la comparaison effectuée entre les deux systèmes de gestion de la pêche :

	EU	US
Incorporating uncertainty in policy	Low	High
Scientific evaluation	2/3 (Atlantic/Baltic)	90% main stocks More money spent in marine research
F objective	F_{MSY} target or limit?	F_{MSY} limit (flexible)
B objective	Aspirational 'above B_{MSY}'	Above ½ B_{MSY}
Recreational fishing	Not included	Included
Overfishing reduction	Recent, partial	Longer, more complete; Distinction made between overfishing and overfished stock
TAC consumption	Relatively high but slight decrease over the past years	Low
Discard objective	Fixed across the board	Flexible
Discard reduction	?	Extremely variable
Impact of Advisory Councils	Low	High. They have the mandate to recommend on all topics.

	UE	USA
Incorporation de l'incertitude dans la politique	Faible	Elevée
Evaluation scientifique	2/3 (Atlantique/Baltique)	90% des stocks principaux Davantage d'argent dépensé dans la recherche marine
Objectif F	FMSY cible ou limite ?	Limite FMSY (flexible)
Objectif B	Aspire à être supérieur à BMSY	Au-dessus ½ BMSY
Pêche récréative	Non incluse	Incluse
Réduction de la surpêche	Récente, partielle	Plus longue, plus complète ; Distinction entre la surpêche et les stocks surexploités
Consommation de TAC	Relativement élevée mais légère diminution ces dernières années	Faible
Objectif rejets	Fixé à tous les niveaux	Flexible
Réduction des rejets	?	Extrêmement variable
Impact des conseils consultatifs	Faible	Elevé. Ils sont mandatés pour faire des recommandations sur tous les sujets.

M. Penas-Lado a ensuite donné son opinion personnelle sur « Quel avenir pour la PCP? » :

- Redéfinir l'objectif RMD ? Dimension de la sécurité alimentaire? Une nouvelle limite dans le temps aux USA ?
- Aller vers une gestion plurispécifique ? Et l'approche écosystémique ?
- L'obligation de débarquement fonctionne-t-elle ?
- Flexibilité en matière de politique : davantage de régionalisation ? Davantage de consignes, moins de règlements ?

- Un nouveau rôle et une nouvelle structure pour la consultation des parties prenantes ?
- Adaptation au changement climatique? Les « grands déménageurs » du CIEM
- Le problème méditerranéen
- Gérer la pêche récréative ?
- Et enfin : la communauté scientifique peut-elle faire face ?

Il a été demandé à M. Penas-Lado pourquoi il n'a pas mentionné l'augmentation du besoin de surveillance en mer, car aux USA comme M. Penas-Lado l'a précisé, il y a eu plusieurs tentatives mais il y a eu une des EM. Par exemple les exemptions à l'OD, basées sur la survie élevée sont un cauchemar politique. Il existe encore souvent un manque de données permettant d'évaluer une survie « élevée ». Un engagement sera nécessaire pour poursuivre la collecte de données.
Le représentant du **PELAC** a souligné la différence de structure des CC aux USA et en Europe et a demandé si avoir un décideur politique dans les CC européens augmenterait l'impact/ acceptation politique du travail des CC. M. Penas-Lado a indiqué que la coopération entre l'industrie de la pêche et les ONG environnementales, ainsi que la construction de ponts entre partie prenantes et les EM ont été améliorée en partie à cause des CC, mais il a convenu que les CC américains ont un champ d'action plus large.

4. La future PCP : Conception, gouvernance et mise en œuvre. Quelles leçons tirer du passé pour l'avenir ?

Le MPE Linnéa Engström (Greens/EFA, SE) a souligné l'importance des leçons apprises. Dans quelle direction allons-nous ? Quels défis s'annoncent ? Changement climatique, une population en hausse et un déclin des ressources doivent être pris en compte dans les politiques futures.

L'avis scientifique Food from the Oceans (2017) du groupe d'experts SAM, qui indique que la réponse courte à la question « Comment obtenir davantage de nourriture et de biomasse des océans de sorte à ne pas priver les générations futures de leurs avantages ? » est : « nous devons exploiter les océans à un niveau trophique inférieur ». Ceci signifie que nous devons modifier nos habitudes et notre alimentation : mariculture de filtreurs et algues; et gestion de la pêche améliorée, pêche plus sélective, et fish for food – not for feed (le poisson est destiné à l'alimentation humaine et non animale).

Les leçons tirées de la PCP actuelle sont les suivantes :
- L'objectif était RMD avant 2020, mais la CE a décalé sa position en ajoutant les PPA pour la mer Baltique et la mer du Nord qui permettent de pêcher au-dessus de la Fmsy. Ceci donne lieu à moins de poisson, moins de captures, et des pêcheries moins profitables. La pêche en dessous de la Fmsy donne lieu à un rendement bien supérieur (cfr Rapport SAPEA)
- Il y a une obligation de débarquement mais aucune amélioration n'a été observée en matière de d'augmentation de la sélectivité ou de mortalité par pêche.

Idées de Food from the Oceans pour la future PCP :
- Différents facteurs de stress océanographiques doivent être inclus à la détermination du rendement de pêche (RMD);
- Imposition personnalisée sur les captures de poisson ;
- Les multinationales alimentaires doivent développer leurs responsabilités publiques en matière d'aliments marins durables.

La représentante du LDAC (CC de la flottille de pêche lointaine) a convenu de la nécessité d'un meilleur contrôle et d'une meilleure transparence de l'origine des produits poissonniers. La représentante du CC mer Baltique a demandé ce qui peut être fait pour augmenter la sélectivité dans le contexte de l'OD. Elle a également réclamé une mise à jour des progrès effectués vers un accord eu égard au règlement relatif aux mesures techniques (MT). Mme Engström a répondu qu'un 1% seulement des fonds attribués à la mise en œuvre de l'OD a été utilisé par les EM, ce qui indique un manque de volonté politique au niveau des EM. Eu égard au règlement relatif aux MT, M. Vella a promis qu'il inclurait des objectifs communs. Si ces derniers venaient à être supprimés pendant le trilogue, la CE retirera sa proposition.
Une référence a été faite au manque de respect des droits de l'homme dans les pays tiers dans les secteurs de l'aquaculture et de la pêche. Bien que le règlement INN soit une réussite en matière de contrôle des produits de la mer qui entrent dans l'UE, il ne cible pas les droits sociaux.

5. Comment l'innovation et les avancées dans la science & la technologie peuvent faciliter la conception d'une meilleure PCP

M. Gerard van Balsfoort a présenté son travail au sein de l'association Pelagic Freezer-trawler et a souligné l'importance de construire des ponts entre l'industrie de la pêche et la recherche, en particulier, le besoin de recherche dans le domaine de l'industrie de la pêche pélagique et de la génétique.

Eu égard à la réforme précédente de la PCP, l'introduction de l'approche de RMD a pris du temps à être acceptée mais l'est désormais, bien qu'il soit difficile de l'appliquer dans certains cas ex.: situations de pêcheries mixtes.

Une réforme totale de la PCP n'est pas nécessaire, mais il est en faveur d'une révision des parties faibles de la PCP ex.: Art.15 et a mentionné les avantages de la présence de caméras embarquées dans le contexte de la pêche et du contrôle des prises accessoires, et il pousse en ce sens au sein de son organisation.

6. Vers une nouvelle gouvernance : Comment pouvons-nous atteindre une meilleure coordination et intégration entre les politiques et les secteurs comme base d'une gestion écosystémique.

Mme Vera Coelho a présenté le travail de PEW Charitable Trust. Les progrès ont été lents vers l'atteinte des objectifs de la PCP ; les ministres n'ont pas répondu à leurs obligations (ex.: pêche durable avant 2015 et avant 2020 au plus tard dans certains cas socio-économiques difficiles, obligation de débarquement, PPA). Il y a également la question des stocks pour lesquels nous n'avons pas d'évaluation RMD. Elle regrette profondément le manque de transparence sur de nombreux aspects des politiques relatives à l'environnement marin (ex.: fixation des possibilités de pêche et PPA) et de l'information dans le domaine public.

Des questions ont été posées eu égard à la manière d'augmenter la participation des parties prenantes au niveau régional, hormis augmenter la transparence. Mme Coelho a déclaré que les CC sont très précieux et doivent être maintenus. Cependant, ils manquent de temps et de ressources pour élargir

leurs recherches. La structure des CC (40%/60%) crée une division si l'un tente d'imposer sa vision à l'autre. Elle a proposé d'avoir des présidents de CC plus neutres.
En réponse à une question sur la manière d'approfondir la délégation de pouvoir aux parties prenantes des pêcheurs et aux associations de pêcheurs, Mme Coelho a dit qu'idéalement des objectifs clairs sont précisés dans un cadre et qu'ensuite il en va de l'industrie de la pêche et des experts de décider comment atteindre ces objectifs.

7. Conclusion

Une discussion interactive a eu lieu autour de la question « La PCP va changer : le sujet le plus important que nous devons aborder dans notre séance de discussion de clôture est ... » et il a été demandé aux participants de classer les suggestions les plus/les moins importantes

1) Redevabilité
2) Approche écosystémique
3) Participation des parties prenantes à la procédure décisionnelle. Liens entre la PCP et les engagements internationaux en matière de gestion de la pêche
4) Pêcheries pleinement documentées
5) Transparence
6) Alignement sur les politiques sectorales (PCP, MSFD, MSP)

M. Penas-Lado a précisé que les 6 premières suggestions faites sont supposées être en place, hormis pour les pêcheries pleinement documentées. Donc, soit les gens ne sont pas au courant, soit nous ne nous y prenons pas correctement.